



QVÆ SVRSVM SVNT SAPITE

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux

N°10 – octobre 2021

Priez le chapelet tous les jours

Mes chers fidèles,

A chacune de ses apparitions, la Très Sainte Vierge Marie a insisté sur l'importance de la prière quotidienne du chapelet. Il est à noter aussi que bien souvent cette demande a été faite à des enfants, ce qui montre que la prière journalière du chapelet n'est pas réservée à une sorte d'élite de chrétiens.

S'appuyant sur ces demandes explicites de la Sainte Vierge et sur la Foi en l'efficacité de la prière, les papes ont, eux aussi, insisté souvent sur l'importance vitale du chapelet. C'est précisément un pape qui est à l'origine de la fête liturgique de Notre-Dame du Rosaire. En 1571, la chrétienté était menacée par les armées ottomanes. Le pape saint Pie V a demandé que le chapelet soit prié dans toute l'Eglise pour qu'elle soit préservée de ce danger. Et de manière miraculeuse les armées catholiques ont remporté la bataille navale de Lépante, le 7 octobre 1571. En souvenir de cette victoire, le saint pape demanda que fût célébrée la solennité de Notre-Dame du Rosaire le premier dimanche d'octobre.

A la suite de Notre-Dame et des papes, je vous redis donc mes chers fidèles : « priez le chapelet tous les jours » !

Le chapelet est d'abord une prière très efficace en vertu même de l'amour maternel et des mérites de la Sainte Vierge.

Le chapelet est ensuite une prière facile, puisqu'il est composée des plus belles et simples prières : le « Je crois en Dieu », le « Notre-Père », et

le « Je vous salue Marie ». Toutes ces prières sont simples et récitées par tous les catholiques depuis leur plus jeune âge.

Le chapelet est encore une prière facile car sa durée entière n'excède habituellement pas une bonne vingtaine de minutes. Qui plus est, on peut très bien en morceler la récitation, ce qui nous permet - tels de petits poucets - de disposer des roses d'*Ave Maria* tout le long de notre journée. On pourra ainsi par exemple, dire une, deux ou trois dizaines à un moment, puis le reste du chapelet à un autre. On peut tout aussi bien garder une ou deux dizaines pour la prière familiale du soir.

En famille, individuellement, avec des amis, à l'église, à la maison, en marchant, etc., le chapelet se prête à merveille à toutes les simplicités d'un cœur enfantin plein d'amour pour sa Sainte Mère.

La question donc, mes chers fidèles, n'est pas celle de la possibilité de réciter le chapelet tous les jours. La question est plutôt celle-ci : voulons-nous prendre chaque jour le temps de prier le chapelet ?

Si nous avons la Foi en l'efficacité de la prière, et si nous entendons avec confiance l'invitation de la Sainte Vierge, aucun doute : nous trouverons le temps de prier le chapelet tous les jours. Qui plus est, prier le chapelet tous les jours nous aidera à recentrer nos vies, et à faire le sacrifice d'un temps bien souvent perdu en des choses très secondaires voire futiles.

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*



Fresque de la victoire de Lépante, Basilique de Fourvière (Lyon)

LETTRE DE MONSEIGNEUR JAMES AUX FIDELES DU DIOCESE DE BORDEAUX

Chers Frères et Sœurs,

Le mardi 5 octobre, M. Jean-Marc Sauvé, président de la CIASE, la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église, remettra publiquement aux évêques de France et aux supérieurs des congrégations religieuses le rapport que l'Église lui a commandé, il y a 3 ans.

Ce rapport va présenter un tableau de ces faits terribles de pédophilie, analyser la manière dont l'Église les a traités et faire des recommandations. Pour leur part, les évêques se sont mis à l'écoute des personnes victimes et ont pris en mars dernier toute une série de décisions supplémentaires qu'ils ont présentées à tous les fidèles dans une lettre aux catholiques de France. Nous sommes engagés dans la mise en œuvre de ces mesures nouvelles pour faire de l'Église une maison plus sûre.

La publication du rapport de la CIASE va être une épreuve de vérité et un moment rude et grave. Nous allons recevoir et étudier ces conclusions pour adapter nos actions. Je vous tiendrai informé car cette lutte contre la pédophilie nous concerne tous. C'est dans une attitude de vérité et de compassion que j'invite chacun d'entre vous à recevoir le contenu de ce rapport. Mais avant tout, nos pensées, notre soutien et nos prières vont continuer d'aller vers toutes les personnes qui ont été abusées au sein de l'Église.

Que le Seigneur de justice et de miséricorde nous conduise sur le chemin d'une vie nouvelle.

Mgr Jean-Paul JAMES
en communion avec les évêques de France

LE SAINT DU MOIS

Saint Seurin, patron de Bordeaux, fêté le 23 octobre

Selon la fidèle tradition des clercs de Bordeaux, notre ville fut évangélisée au III^e siècle par saint Martial de Limoges et ses deux compagnons, saint Alpinien et saint Austriclinien.

Oriental sera ensuite archevêque, puis saint Delphin et saint Amand. Mais curieusement, le saint patron n'est que le quatrième évêque de Bordeaux, saint Seurin.

Seurin ou Severinus est né en Orient au IV^e siècle. Alors que l'aquitaine doit faire face aux invasions barbares à partir de 408, saint Amand combat courageusement l'hérésie gnostique dans son diocèse. Et c'est au milieu de tous ces troubles, vers 410, qu'il décide d'appeler Seurin à son secours. Il doit préparer sa succession au diocèse de Bordeaux et il attend patiemment un signe du ciel qui ne tarda pas à arriver.

Une nuit, il vit en songe le Seigneur qui lui disait : « Lève-toi et va à la rencontre de mon serviteur Seurin. » Confiant en la Providence, il se lève et marche résolument vers la maison de son compagnon. Et voilà qu'après un peu de temps, il rencontre en chemin saint Seurin venant comme au-devant de lui, ayant été prévenu par un même songe. Les deux hommes, s'approchant se reconnaissent, se saluent de leurs noms et se jettent tous deux dans les bras l'un de l'autre. Et ayant fait leur prière, après s'être embrassés, ils entrèrent dans l'église en chantant à voix haute des psaumes. Et c'est ainsi que Seurin fut désigné pour être évêque de Bordeaux, prenant la succession d'Amand vers 420.

Hélas pour bien peu de temps : Seurin mourut vers 420 et Amand reprit la direction du diocèse jusqu'à sa mort en 432.

Les différentes orthographes de son nom viennent aussi le confondre avec saint Séverin, évêque de Cologne dont on sait qu'il consacra un monastère en 376. Si certains pensent que les deux saints sont distincts, nous constatons que la succession des événements n'est pas impossible : les chroniques de l'époque rapportent clairement l'origine étrangère de saint Seurin, et la succession des dates est cohérente. Par ailleurs, Seurin de Bordeaux est bien mort en notre ville tandis que le corps de Séverin de Cologne fut transféré plus tard en sa première ville épiscopale, en 948 par Wilfried de Cologne, ce qu'une analyse des reliques en 1999 confirmera.

Mais Bordeaux n'était pas disposée pour autant à se séparer de son saint protecteur ! En effet la chaire épiscopale du XVe siècle de la basilique Saint-Seurin rapporte une partie du cérémonial réservé aux nouveaux évêques de Bordeaux : ces derniers devaient prêter serment sur les reliques de saint Seurin, attestant la présence d'une partie des saints ossements ainsi que la dévotion envers ceux-ci.

Cette basilique justement méritera une de vos visites, transformée en pèlerinage pour ce jour-là. Vous pourrez y admirer notamment quelques épisodes de la vie de saint Seurin admirablement gravés sur des plaques d'albâtre et dont nous donnons quelques représentations : son arrivée à Bordeaux par bateau, son installation au siège épiscopal ainsi que sa mort, assisté par son prédécesseur, saint Amand.

Vous y découvrirez aussi une très ancienne tradition que saint Seurin lui-même dut pratiquer : saint Martial en arrivant à Bordeaux y laissa son bâton béni par saint Pierre. Relique importante à double titre donc, celle-ci était portée en procession par l'évêque lors des grandes sécheresses afin d'attirer la pluie.

Abbé Martin Daniélou, *vice-chapelain*



Songes et rencontre de saint Seurin et saint Amand, *tympan de la Basilique Saint-Seurin*

L'ORAISON SELON SAINTE THERESE D'AVILA

SEPTIEME ET DERNIERE PARTIE



Thérèse d'Avila a mis au point une manière d'oraison (V, prologue p. 13 ; cf. R 2,2 p. 331 ; F 2,3 p. 618¹) qu'elle proposera ensuite dans ses écrits comme forme fondamentale de prière à utiliser aussi bien par les débutants que par ceux qui sont plus avancés dans le chemin de la perfection.

Suite des articles parus dans le bulletin paroissial depuis janvier 2021.

Conclusion

La manière d'oraison thérésienne suggère les remarques suivantes :

1- Teresa ne l'a pas conçue comme une étape qui se situerait après la méditation et qui, à ce titre, lui serait supérieure comme un degré plus avancé dans la voie de la prière. Elle l'a cherchée et mise au point pour elle-même et pour toutes les âmes qui, comme elle, ne pouvaient se livrer à l'oraison discursive ou méditation. L'oraison de recueillement constitue, dans sa perspective, le premier degré de dévotion (V 12,1 p. 77), et le premier état des débutants (V 11,1 p. 69).

A la fin de sa Relation au P. Rodrigo Alvarez dans laquelle elle décrit tout son cheminement jusqu'aux étapes ultimes où elle est parvenue (1576), elle s'aperçoit qu'elle a oublié de mentionner cette forme d'oraison qui, dit-elle, précède la première oraison surnaturelle. Elle la décrit

¹ Les citations sont faites d'après la traduction de Marcelle AUCLAIR, *Œuvres complètes et Correspondance*, Desclée De Brouwer, Paris 1964 et 1959. Sigles adoptés : V Autobiographique ; C Chemin de la Perfection ; D Livre des Demeures ; F Fondations ; L Lettres ; R Relations.

simplement en disant que c'est une Présence de Dieu qui n'a rien d'une vision (R 5 p. 866).

Elle ne pouvait s'aviser de proposer une méthode pour la méditation proprement dite, elle qui n'a jamais pu la faire. « L'idée d'une noblesse possible de la méditation religieuse prise en elle-même ne semble pas l'avoir jamais retenue ». Elle s'est contentée de rassurer celles de ses filles habituées à suivre cette voie : *Je ne dis pas que ce ne soit pas une grâce du Seigneur que de pouvoir méditer sans cesse sur ses œuvres* (F 5,2 p. 630), tout en vantant les mérites incomparablement supérieurs du recueillement. Emportée par sa nature enthousiaste, elle ne peut s'empêcher malgré tout de le proposer à toutes, conseillant de s'y adonner même dès le début de l'oraison (cf. V 13,22 p. 90).

Avec une certaine satisfaction, elle observera dans ses Fondations : *Les grâces que le Seigneur répand sur ces maisons sont telles que s'il guide une ou deux religieuses dans la voie de la méditation, toutes les autres arrivent à la contemplation parfaite, et quelques-unes vont si loin qu'elles atteignent au ravissement* (F 4,8 p. 629).

2- L'exposé d'Osuna manquait de rigueur, comportait des imprécisions et des lacunes. Celui de Teresa souffre des mêmes défauts. Elle avait une expérience très riche de ce mode d'oraison, mais elle n'est pas parvenue à l'expliquer de façon vraiment satisfaisante. Aussi les premiers auteurs carmes de la Réforme s'appliqueront-ils à remédier à ce manque en s'efforçant de bâtir une méthode inspirée de la Santa Madré mais aussi de Louis de Grenade.

Si Teresa n'a pas construit de « méthode d'oraison », elle n'a pas davantage, et moins encore, élaboré de « méthode de méditation ». On ne voit pas comment elle aurait pu penser à proposer un art de discourir avec l'entendement (V 9,3 p. 60 ; C 26,2 p. 452, etc.) en quoi consiste pour elle la méditation méthodique, alors qu'elle n'a jamais pu y parvenir elle-même et qu'elle a marqué sans cesse ses réticences, pour ne pas dire sa répugnance, à l'égard de ce genre de prière. Les auteurs qui lui attribuent une méthode de méditation, soit en la distinguant, soit en l'intégrant dans sa manière d'oraison, ont été abusés par le libéralisme, les négligences de style, et l'imprécision du vocabulaire de Teresa. Par son libéralisme : la sainte admet volontiers que la méditation, du genre disons ignatien ou du type Louis de Grenade, puisse réussir à d'autres formes d'esprit que le sien. Aussi n'hésite-t-elle pas à rassurer, plus qu'à encourager, *celles de ses filles qui peuvent marcher par un si bon chemin* (C 19,1 p. 426).

D'autre part, les négligences de son style font qu'on est tenté de prendre ses descriptions de la méditation discursive pour sa conception

propre alors qu'elle se contente de rapporter ce qu'elle en sait d'après ses lectures. Il fallait observer que le plus souvent, c'est pour en souligner les limites et les défauts. Par exemple elle lui reproche d'être une eau qui coule sur la terre mêlée de choses fangeuses. *La pratiquer c'est risquer de nous arrêter aux choses mondaines que nous désirons justement fuir. Je ne donne pas le nom d'eau vive à l'oraison, qui, comme je l'ai dit, s'entretient avec l'entendement* (C 19,6 p. 429). Il lui arrive de conseiller à ceux qui réfléchissent *de ne pas consacrer tout leur temps à cela, de consentir à perdre leur temps pour se livrer à l'oraison de recueillement* (V 13,11 p. 85 ; cf. D 4,1,6 p. 907).

Ce qui contribue enfin et surtout à créer la confusion sur ce sujet, c'est l'imprécision et l'inconstance du vocabulaire thérésien. En ce domaine, elle a suivi l'exemple de son maître Osuna qui par exemple utilise le même terme de contemplation pour désigner tantôt la contemplation proprement dite, tantôt la méditation discursive, tantôt l'oraison de recueillement (cf. tr. 6 ch. 2 et 3). On observe chez cet auteur le même manque de rigueur terminologique en ce qui concerne la grâce (cf. tr. 10 ch.6) ou l'amour de Dieu (tr. 16 ch. 9).

C'est ainsi que Teresa reprendra à son compte le terme de « méditation » en lui donnant un contenu autre que le sens courant. *L'essence de l'oraison réside pour elle dans l'actualisation de la relation d'amour personnel de l'âme avec Dieu, que cette relation soit réalisée dans le silence du regard amoureux ou dans le dialogue. Ce dialogue, nous l'avons vu, peut être spontané ou alimenté par une scène de l'Évangile. Dans ce dernier cas, il y a activité propre de l'entendement qui se livre à une sorte de « discours » sur un objet pour en tirer des considérations destinées à nourrir l'amour.* Cela suffit à Teresa pour parler ici de « méditation », sans songer un instant qu'elle puisse se contredire ou prêter à confusion. *Dans l'oraison de recueillement, il ne faut pas abandonner la méditation ni l'action de l'entendement* (D 4,3,8 p. 920). Il est clair qu'elle ne demande pas de revenir aux « élévations » théoriques et générales, impersonnelles et « suivies » c'est-à-dire logiques qui caractérisent à ses yeux la méditation entendue au sens habituel.

Pour éviter la confusion dont nombre de ses lecteurs seront victimes, Teresa aurait dû s'en tenir strictement au terme d'oraison ou « oraison de recueillement » pour désigner la « manière » propre qu'elle enseigne, et réserver celui de « méditation » à la méthode en honneur à son époque et qu'elle a écartée pour elle et la majorité de ses filles.

3- La répugnance de Teresa pour les raisonnements, pour les développements philosophiques ou théologiques dans l'oraison, ne signifie pas qu'elle ait professé une sorte d'anti-intellectualisme. Dans tous



ses écrits, elle insiste sur la nécessité d'une solide doctrine, sur la recherche continuelle de la vérité et le rôle qu'à cet égard doivent jouer les théologiens et les confesseurs. Elle savait que l'amour se nourrit de la connaissance et que l'oraison a besoin de bases dogmatiques profondes et sûres. Elle parlera donc des lectures à faire, d'entretiens avec des directeurs spirituels, sinon saints tout au moins savants. Plus on avancera dans l'oraison, plus le besoin de doctrine se fera sentir. Mais cette information continue des vérités de la foi est présumée au temps employé à l'exercice de l'oraison.

4- Il faut observer, d'autre part, que Teresa s'adressait, en principe, à ses filles, c'est-à-dire à des personnes vivant dans un cadre approprié à la vie contemplative dont la prière est l'occupation essentielle, et pour qui l'oraison est le principal exercice (C 17,1 p. 418). Il ne leur suffit pas de se livrer aux deux heures d'oraison prescrites par les Constitutions, elles doivent en vivre tout au long du jour.

Ainsi recommande-t-elle de pratiquer le recueillement à tout moment. Nous devons nous débarrasser de tout pour nous approcher intérieurement de Dieu, et même au cours de nos occupations nous retirer en nous-mêmes : ne serait-ce qu'un moment, il m'est très profitable de me rappeler que j'ai de la compagnie en mon for intérieur (C 29,5 p. 465). Y recourir, répète-t-elle, si possible, souvent dans la journée ; sinon quelquefois (C 29,7 p. 466), et cela de manière à en acquérir une véritable habitude (cf. C 28,5 p. 460 ; C 29,7 p. 465).

Elle s'exclame : le véritable amant aime en tous lieux et pense sans cesse à l'amitié ! Ce serait un peu fort, si nous ne pouvions faire oraison que dans les recoins ! (F 5,16 p. 636). Comprenez que le Seigneur se trouve au milieu des marmites ; il vous aide intérieurement et extérieurement (F 5,8 p. 633). Dans les maladies mêmes, au milieu des difficultés, la véritable oraison, pour l'âme qui aime, est de les offrir, en évoquant. Celui pour qui on souffre, et de s'y résigner en même temps qu'à mille autres choses. C'est ainsi que s'exerce l'amour, car il n'est pas forcé d'être dans la solitude pour faire oraison, et l'oublier le reste du temps (V 7,12 p. 48).

Le recueillement de l'oraison, l'habitude qu'on doit en acquérir ne visent à rien d'autre qu'à demeurer dans la Présence vivante du Christ.

Teresa exprime cela d'une manière admirable. *Ne vous écartez jamais d'un si bon ami. Si vous vous accoutumez à l'attirer près de vous, s'il voit que vous l'appellez avec amour et que vous ne vivez que pour le satisfaire, vous n'arriverez pas, comme on dit, à vous en débarrasser, jamais il ne vous manquera, il vous aidera dans tous vos travaux, il sera partout avec vous* (C 26,1 p. 452).

En définitive, l'oraison de recueillement est entièrement centrée sur la personne du Christ. Son but est d'amener l'âme à vivre en compagnie du Christ (V 12,3 p. 78), *à vivre en sa présence* (V 12,2 p. 77). *Si durant le temps fort de l'oraison proprement dite il faut chercher à insérer sa vie dans celle du Christ, comme nous l'avons vu, durant la journée il faut parvenir à intégrer cette Présence dans notre propre vie, au cours de nos occupations, quelles qu'elles soient.*

5- Cette manière d'oraison tend délibérément à la contemplation parfaite. *Considérez que je dis bien que nous devons toutes chercher à obtenir la contemplation, nous ne sommes ici pour rien d'autre* (C 18,3 p. 422-423). Peu importe ici de savoir si tous les chrétiens sont appelés à ce don supérieur en cette vie, et si Teresa défend effectivement cette thèse disputée par les théologiens. Il est certain que le Carmel propose ce but explicitement à tous ses membres, même si tous n'y parviennent pas.

Teresa n'hésite pas à écrire : *Si cette invitation n'était pas générale, le Seigneur ne nous appellerait point tous, et même s'il nous appelait, il ne dirait pas : « Je vous donnerai à boire ». Il pourrait dire : « Venez fous, car, enfin, vous n'avez rien à perdre ; et je donnerai à boire à qui il me semblera bon ». Mais puisqu'il a dit, sans restriction, qu'il nous appelle tous, je tiens pour certain que tous ceux qui ne resteront pas en chemin ne manqueront pas de cette eau vive* (C 19,15 p. 432).

Mais, avec non moins de force, elle souligne que ce don est purement gratuit. Nous pouvons y tendre, non pas y prétendre. *Que par l'oraison et la vie d'oraison, l'âme s'y dispose avec humilité et persévérance en se livrant totalement à Dieu. Il ne se donne entièrement à nous que lorsque nous nous donnons entièrement à Lui* (C 28,12 p. 463).

Œuvre d'amour, l'oraison ne se conçoit pas sans une confiance totale, inconditionnelle en l'amour de Celui qui nous aime plus que nous ne nous aimons nous-mêmes et qui sait mieux que nous ce qui nous convient (D 2,1,8 p. 889 ; C 17,7 p. 420 ; L 168 p. 347).

Ces biens qui Lui appartiennent, le Seigneur les donne quand il veut, comme il veut, et à qui il veut, sans faire tort à personne (D 4,1,2 p. 905). *Croyons que tout est pour notre plus grand bien ; que Sa Majesté nous guide par où elle voudra ; nous ne nous appartenons plus, nous sommes à Elle* (V 11,12 p. 74).

6- Teresa a bien défini cette oraison de recueillement en disant : ***l'oraison mentale n'est rien d'autre, à mon avis, qu'un commerce d'amitié où on s'entretient souvent seul à seul avec Celui dont nous savons qu'il nous aime*** (V 8,5 p. 56).

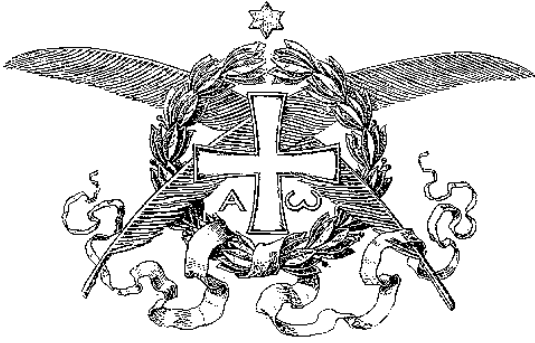
Le Père Marie-Eugène en a fait un excellent commentaire en quelques lignes : « *Indépendante des formes extérieures déterminées d'avance, l'oraison thérésienne ne connaît d'autre loi que la libre expression de deux amours qui se cherchent activement et s'étant rencontrés se donnent paisiblement dans l'amour* ».

Nous terminerons en citant un texte de Thérèse de Lisieux qui montre comment cet enseignement de la Santa Madré a été vécu au Carmel et assimilé vitalemment par la plus illustre de ses filles.

« *Pour moi, la prière, c'est un élan du cœur, c'est un simple regard jeté vers le Ciel (...)* Quelquefois lorsque mon esprit est dans une si grande sécheresse qu'il m'est impossible d'en tirer une pensée pour m'unir au Bon Dieu, je récite très lentement un «*Notre Père*» et puis la salutation angélique » (Ms C 25 r°/v°).

Fin





Ordo liturgique

Dimanche 3 octobre, 19^e dimanche après la Pentecôte - **Solennité de Notre-Dame du Saint Rosaire** (*2^{ème} classe, Vert*)

Lundi 4 octobre, Saint François d'Assise, confesseur (*3^{ème} classe, Blanc*)

Mardi 5 octobre, de la Férie (*4^{ème} classe, Vert*)

Mercredi 6 octobre, Saint Bruno, confesseur (*3^{ème} classe, Blanc*)

Jeudi 7 octobre, Notre-Dame du Saint Rosaire (*2^{ème} classe, Blanc*)

Vendredi 8 octobre, Sainte Brigitte, veuve (*3^{ème} classe, Blanc*)

Samedi 9 octobre, Saint Jean Léonardi, confesseur (*3^{ème} classe, Blanc*)

Dimanche 10 octobre, 20^e Dimanche après la Pentecôte (*2^{ème} classe, Vert*) ; **en l'église Saint-Bruno, solennité de saint Bruno, titulaire de l'église** (*1^{ère} classe, blanc*)

Lundi 11 octobre, Maternité de la Sainte Vierge (*2^{ème} classe, Blanc*)

Mardi 12 octobre, de la Férie (*4^{ème} classe, Vert*)

Mercredi 13 octobre, Saint Édouard, confesseur (*3^{ème} classe, Blanc*)

Jeudi 14 octobre, Saint Calixte 1^{er}, pape et martyr (*3^{ème} classe, Rouge*)

Vendredi 15 octobre, Sainte Thérèse d'Avila, vierge (*3^{ème} classe, Blanc*)

Samedi 16 octobre, Sainte Hedwige, veuve (*3^{ème} classe, Blanc*)

Dimanche 17 octobre, 21^e Dimanche après la Pentecôte (*2^{ème} classe, Vert*)

Lundi 18 octobre, Saint Luc, évangéliste (*2^{ème} classe, Rouge*)

Mardi 19 octobre, Saint Pierre d'Alcantara, confesseur (*3^{ème} classe, Blanc*)

Mercredi 20 octobre, Saint Jean de Kenty, confesseur (*3^{ème} classe, Blanc*)

Jeudi 21 octobre, de la Férie (*4^{ème} classe, Vert*) ; dans le diocèse de Bordeaux, saint Seurin, évêque et confesseur (*3^{ème} classe, Blanc*)

Vendredi 22 octobre, de la Férie (4^{ème} classe, Vert)

Samedi 23 octobre, Saint Antoine-Marie Claret, évêque et confesseur (3^{ème} classe, Blanc)

Dimanche 24 octobre, 22^e Dimanche après la Pentecôte (2^{ème} classe, Vert)

Lundi 25 octobre, de la Férie (4^{ème} classe, Vert)

Mardi 26 octobre, de la Férie (4^{ème} classe, Vert)

Mercredi 27 octobre, de la Férie (4^{ème} classe, Vert)

Jeudi 28 octobre, Saint Simon et Saint Jude, apôtres (2^{ème} classe, Rouge)

Vendredi 29 octobre, de la Férie (4^{ème} classe, Vert)

Samedi 30 octobre, de la Sainte Vierge le samedi (4^{ème} classe, Blanc)

Dimanche 31 octobre, Notre-Seigneur Jésus Christ-Roi (1^{ère} classe, Blanc)

Lundi 1^{er} novembre, Toussaint (1^{ère} classe, Blanc)

Mardi 2 novembre, Commémoration de tous les Fidèles Défunts (1^{ère} classe, Noir)

Mercredi 3 novembre, de la Férie (4^{ème} classe, Vert)

Jeudi 4 novembre, Saint Charles Borromée, évêque et confesseur (3^{ème} classe, Blanc)

Vendredi 5 novembre, de la Férie (4^{ème} classe, Vert)

Samedi 6 novembre, de la Sainte Vierge le samedi (4^{ème} classe, Blanc)

Dimanche 7 novembre, 24^e dimanche après la Pentecôte ; messe comme au 5^e dimanche après l'Epiphanie (2^{ème} classe, Vert)



Carnet de famille

Baptêmes

- ❖ Esther Vaal, le samedi 11 septembre, à Saint-Bruno.
- ❖ Gonzague Grenet, le samedi 18 septembre, à Saint-Bruno.

Fiançailles

- ❖ Le sous-lieutenant Timothée du Portal et Mademoiselle Domitille de Saint-Seine, le samedi 2 octobre, en l'église Notre-Dame de Vouneuil-sous-biard (86).

Publication des bans

Il y a promesse de Mariage entre :

- ❖ Monsieur Dorian Charton et Mademoiselle Gabrielle Rochefort, le samedi 9 octobre, en l'église Saint-Bruno.
- ❖ Monsieur Emmanuel de Froissard et Mademoiselle Blandine Boule, le samedi 23 octobre, à Castet-Arrouy (32).
- ❖ Monsieur Thomas de Flaujac, et Mademoiselle Solène Colomb, le samedi 18 décembre, en l'église Notre-Dame de Bon-Encontre, à Agen (47).



Si vous désirez qu'une annonce soit publiée dans le Carnet de Famille, merci d'envoyer toutes les informations par mail à l'abbé de Giacomoni.

**INSCRIPTION OU MISE A JOUR
DANS L'ANNUAIRE TELEPHONIQUE 2022
DE LA COMMUNAUTE F.S.S.P. de BORDEAUX**

**- Répondre avant mi-novembre -
(publication de l'annuaire : début décembre 2021)**

**Une fiche d'inscription est disponible sur la table de presse de l'église
Saint-Bruno.**

**Vous pouvez aussi vous inscrire directement par internet
sur www.fssp-bordeaux.fr**

Au service de la Communauté

« *Servir et non être servi* » (Mc., X, 45)

Pour faire face à l'accroissement du nombre des fidèles et des missions, les équipes qui aident régulièrement au bon fonctionnement de la communauté ont besoin de se renforcer, voire de se renouveler.

Quelle que soit sa condition, chacun peut et doit apporter son aide, allégeant par là-même la charge de tous.

Le bien commun d'une paroisse exige que tous participent au bon fonctionnement de la communauté. Cette dernière ne repose pas seulement sur les abbés et quelques bonnes âmes bien dévouées. Chacun doit se sentir concerné et se poser en conscience la question suivante : « qu'est-ce que je fais pour le bien et pour la bonne marche de ma paroisse ? ».

Faites-vous faire connaître auprès des responsables.

Chorales polyphonique et grégorienne

Nos chorales grégorienne (pour les hommes) et polyphonique (pour tous) recherchent toujours des voix, sous peine de ne pouvoir assurer correctement le service liturgique !

Aucune connaissance musicale particulière n'est requise, il suffit de chanter juste et d'être motivé. A tout âge, on peut donc rendre ce haut et beau service !

Pour toute inscription ou renseignement, contactez :

- Pour la schola grégorienne : Aurélien Dufour au 06 20 82 89 47
Les répétitions ont lieu le dimanche à Saint-Bruno à 9h45.
- Pour la chorale polyphonique : Estelle Touche au 06 62 65 88 73
Les répétitions de la chorale polyphonique ont lieu le vendredi à Saint-Bruno, de 20h30 à 22h00.

« La musique sacrée, en tant que partie intégrante de la liturgie solennelle, participe à la gloire de Dieu, la sanctification et l'édification des fidèles. Elle concourt à accroître la dignité et l'éclat des cérémonies, et par ce moyen, excite plus facilement les fidèles à la dévotion et les dispose à recueillir les fruits de grâces que procure la célébration des Saints Mystères » (saint Pie X).

Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Le but : maintenir propre et ordonnée la Maison de Dieu. Le ménage de l'église a lieu un vendredi par mois après la Messe de 9h00.

Renseignements et inscriptions : Madame Christel Roch, au 06 17 06 50 43, ou par courriel chchroch@gmail.com

Repas des abbés

Le but : assurer les courses hebdomadaires des prêtres (la fréquence de ce service dépend du nombre de bonnes volontés).

Renseignements et inscriptions : abbé Martin Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : faites-nous part vos talents et de vos disponibilités

Annonces mensuelles

- ❖ Mercredi 6 octobre : premier cours de doctrine mensuel pour adultes, à 20h30, à Saint-Bruno. Ce cours s'adresse à toutes les personnes (à partir de 18 ans), désireuses de découvrir ou d'approfondir les fondements de la Foi Catholique. Le thème de cette année 2021-2022 sera : « *Vivre la charité par les commandements* ». Un tract reprenant toutes les dates de l'année est disponible sur la table de presse de Saint-Bruno.
- ❖ Mercredi 6 octobre : réunion du groupe étudiants : Messe à 19h00 à Saint-Bruno, topo à 20h00 au presbytère (16, rue Jean Soula), puis dîner fraternel.
- ❖ Dimanche 10 octobre : solennité de Saint-Bruno, patron principal de l'église. Messe solennelle (avec diacre et sous-diacre) à 10h30.
- ❖ Dimanche 17 octobre : notre Procure paroissiale et « Livres en Famille » organisent une vente exceptionnelle « *Rentrée littéraire* » à l'issue des trois Messes du matin. Réservez cette date pour faire vos achats de bons livres et aidez du même coup votre paroisse car une partie du bénéfice de l'éditeur est reversé à nos abbés. Paiement possible par carte bancaire. « Livres en Famille » reviendra le dimanche

28 novembre pour vos achats de Noël. Notez cette date dans vos agendas, commander et/ou réserver vos livres le 17 octobre pour les retirer le 28 novembre.

- ❖ Mercredi 20 octobre : réunion du groupe étudiants : Messe à 19h00 à Saint-Bruno, topo à 20h00 au presbytère (16, rue Jean Soula), puis dîner fraternel.
- ❖ Jeudi 21 octobre : réunion des Foyers Saint-Joseph, à 20h30, à Saint-Bruno : adoration (avec confessions) jusqu'à 21h00 ; topo jusqu'à 22h00 (thème de l'année : « les petites vertus du Foyer ») ; puis repas fraternel : fin à 23h00. Contact : Madame Aliénor Hutten au 0659405238 ou alienor@huten.fr
- ❖ Vendredi 22 octobre : à l'issue de la Messe de 9h00, ménage mensuel de l'église Saint-Bruno.
- ❖ Samedi 23 octobre : réunion du chapitre Sainte-Madeleine, groupe d'amitié et de vie chrétienne pour les 15-20 ans. *Renseignements* auprès de Raphaël Castex (06 07 61 80 98) ou de l'abbé Daniélou.

❖ **Du lundi 25 octobre au lundi 8 novembre : vacances scolaires de la Toussaint.**

Durant cette période, pas de permanence des prêtres les mardis et vendredis de 16h00 à 18h00, ni d'adoration les jeudis ; de même, pas de cours de catéchisme pendant cette période.

Durant les vacances scolaires, les Messes sont célébrées du lundi au vendredi uniquement à 19h00, et le samedi à 12h00 ; *confessions 1/2 heure avant.*

Attention, quelques horaires exceptionnels durant les vacances scolaires :

- en raison de la session annuelle obligatoire des prêtres de la Fraternité Saint-Pierre en France, pas de Messe à Saint-Bruno les mardi 26, mercredi 27, et jeudi 28 octobre.
- **Le lundi 1^{er} novembre**, fête de la Toussaint : Messe basse à 8h30 ; **Grand'Messe solennelle à 11h30** ; Messe basse à 18h30 ; **NB** : pas de Messe à 12h15 ; Messe à Arcachon à 18h00.
- **Mardi 2 novembre** : trois Messes basses à partir de 9h00 (soit 9h00, puis environ 9h30 et environ 10h00 ; trois Messes basses à partir de 12h00 (soit 12h00, puis environ 12h30 et environ 13h00) ; Messe chantée de *Requiem* avec absoute à 19h00.

- ❖ *Du lundi 1^{er} au lundi 8 novembre* : une indulgence plénière, aux conditions habituelles (être en état de grâce, communion le jour même et confession dans les huit jours avant ou après) est applicable aux fidèles défunts en visitant un cimetière et en y priant pour les âmes du purgatoire, et aux intentions du souverain Pontife.
- ❖ *Durant le mois de novembre*, sur rendez-vous, les prêtres se tiennent à votre disposition pour bénir les tombes familiales au cimetière de la Chartreuse.
- ❖ Vendredi 5 novembre : 1^{er} vendredi du mois ; adoration du Très Saint-Sacrement à l'issue de la Messe de 19h00, jusqu'à 22h00 (possibilité de se confesser durant l'adoration).
- ❖ **NB : semaine du lundi 8 au vendredi 12 novembre** : en raison de la retraite annuelle de l'abbé de Giacomoni, nous procédons à quelques aménagements :
 - Pas de Messe à 9h00, Messe seulement à 19h00
 - Pas de permanences de 16h00 à 18h00 le mardi 9 et le vendredi 12 novembre.
 - Pas de cours de catéchisme pour les lycéens le vendredi 12 novembre.

Annonces particulières

- ❖ **Lettre d'informations électronique de la communauté**
 Nous invitons tous nos fidèles de s'inscrire à cette lettre, qui nous permet de vous communiquer rapidement des informations ponctuelles. Pour vous inscrire, rendez-vous au bas de la page d'accueil de notre site : fssp-bordeaux.fr
 En cas de difficulté, contactez Eric Bonnouvrier au 06 11 83 72 24
- ❖ **Chaussures** : nous recherchons des paires de chaussures de ville, de toute pointure, en bon état, de couleur foncée (noire, bleu marine)
 Si vous en avez que vous n'utilisez plus, vous pouvez en faire don à la communauté. Elles serviront aux enfants de chœur afin qu'ils soient chaussés dignement pour le service de Dieu.

❖ **Visites aux personnes malades** : merci de nous faire connaître les personnes malades de vos familles, et de notre communauté, afin qu'elles puissent bénéficier de la visite d'un prêtre. Contacter Monsieur l'abbé Martin Daniélou.

❖ **Permanences des prêtres à Saint-Bruno :**

Elles sont habituellement réparties de la manière suivante :

- Le mardi de 16h00 à 18h00 : abbés Benoît de Giacocomoni et Martin Daniélou, en alternance.
- Le jeudi de 15h00 à 18h00 (*durant l'adoration*) : abbé Benoît de Giacocomoni.
- Le vendredi de 16h00 à 18h00 : abbé Martin Daniélou.

❖ **Jour de repos des prêtres :**

Veillez noter que le lundi est le jour de repos hebdomadaire de vos prêtres : **veillez à ne pas les déranger ce jour-là sauf extrême urgence**.

❖ **Procure paroissiale :**

La procure paroissiale (livres de messe pour enfants, adolescents et adultes, livres de prières, de formation doctrinale, bibliographies, BD vie de saints) est ouverte tous les dimanches en période scolaire à l'issue de la grand-messe dans la salle de catéchisme/côté nord (accès par le fond de l'église côté droit en sortant). Venez y faire un tour.

❖ **Recherche de logement :**

L'ancienne Akela de la clairière (Claire Oustric) étudiante en 3ème année de lettres et langue, cherche à louer un studio meublé. Idéalement proche du tram B, centre-ville, Saint Genès, Gambetta, Meriadeck ; max 450/520€ par mois, de début septembre à fin mai. Si vous avez des pistes merci de contactez Claire au 07 82 64 36 74.





GRANDES DATES

DE L'ANNEE PAROISSIALE 2021 - 2022

A retenir dans vos agendas

- **Vendredi 19 novembre** : matinée de ressourcement spirituel pour les mamans.
- **Samedi 27 novembre** : récollection paroissiale de l'Avent.
- **Mercredi 8 décembre** : Messe et Procession pour l'Immaculée Conception.
- **Samedi 25 décembre** : Nativité de Notre-Seigneur.
- **Vendredi 21 janvier** : matinée de ressourcement spirituel pour les mamans.
- **Mardi 8 février** : *Requiem* solennel pour le Cardinal de Sourdis.
- **Mercredi 2 mars** : Cendres.
- **Samedi 12 mars** : récollection paroissiale de Carême.
- **Dimanche 10 avril** : Rameaux.
- **Du Lundi 11 au samedi 16 avril** : Semaine Sainte.
- **Dimanche 17 avril** : Pâques.
- **Samedi 7 et dimanche 8 mai** : pèlerinage des mères de famille.
- **Dimanche 22 mai** : cérémonie des Professions de Foi.
- **Samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 juin** : pèlerinage de Pentecôte.
- **Dimanche 19 juin** : cérémonie des Premières Communions et procession de la Fête-Dieu.
- **Samedi 25 juin** : dîner paroissial de fin d'année.
- **Vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 juillet** : pèlerinage des pères de famille.

Activités paroissiales régulières

Service de Messe

Pour les garçons ayant fait leur première communion. Les répétitions ont lieu habituellement une/deux fois par mois, le samedi, de 9h00 à 10h00, à Saint-Bruno. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgps@hotmail.fr

Visites aux personnes malades

Pour les personnes désireuses d'aider les prêtres dans les visites aux personnes malades, âgées ou seules. Merci également de faire connaître aux prêtres les personnes qui désirent une visite. Renseignements et inscriptions : abbé Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Chorales

Chorale polyphonique : pour tous, jeunes et moins jeunes, participer à la beauté de la liturgie par le chant. Chanter juste et être motivé. Répétitions à Saint-Bruno le vendredi de 20h30 à 22h00. Renseignements et inscriptions : Madame Estelle Touche, au 06 62 65 88 73.

Chorale grégorienne : pour les hommes, chanter le propre grégorien de la Grand'Messe dominicale et des fêtes. Répétitions le dimanche, à partir de 9h45. Renseignements et inscriptions : Monsieur Aurélien Dufour, au 06 20 82 89 47.

Groupe Etudiants

Pour les étudiants : groupe de formation, de prière et d'amitié chrétienne : habituellement deux fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé Martin Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Couples

- Foyers Saint-Joseph : groupe de formation, de prière et d'amitié, pour les couples, un jeudi par mois à Saint-Bruno, à 20h30 : adoration, topo et repas fraternel. Renseignements et inscriptions : Mme Aliénor Hutten au 06 59 40 52 38 ou alienor@huten.fr
- *Domus Christiani* et autres équipes : des groupes, constitués de cinq ou six couples, se réunissent dans les foyers une fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgps@hotmail.fr

Equipes St-Philippe Néri

Equipes fraternelles, par groupes et par quartiers, se réunissant pour prier et vivre la charité. Renseignements : asbuguet@free.fr – *tracts sur la table de presse*

Catéchismes

- Pour les enfants de la Moyenne Section au CM2 : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 10h30 à 11h30, ou de 17h00 à 18h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 6^e et 5^e (préparation à la Profession de Foi) : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 4^e et 3^e : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les lycéens : cours les vendredis (*hors vacances scolaires*) de 19h00 à 20h00, à Saint-Bruno.

Renseignements et inscriptions : abbé Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Cours de doctrine pour adultes

Pour les adultes, cours de découverte et d'approfondissement de la Foi Catholique, un mercredi par mois, à 20h30, à Saint-Bruno. *Tract spécifique sur la table de presse.*

Renseignements : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgp@hotmail.fr

« Ordre du Malt »

Une fois par trimestre, réunion fraternelle pour messieurs.

Renseignements et inscriptions : M. Christian-Robert de Crémiers, au 06 09 31 62 30 ou christiandecremiers@hotmail.com

Scoutisme

Groupe Europa Scouts, pour tous les jeunes à partir de 8 ans : louveteaux, louvettes, guides et scouts. Un week-end par mois, du samedi matin au dimanche matin.

Renseignements et inscriptions :

Pour les filles : Delphine Delemar, au 06 85 72 47 25.

Pour les garçons : Philippe Millet, au 06 63 17 24 91.

Récollections et retraites

Deux récollections paroissiales sont organisées chaque année, une pendant l'Avent et une pendant le Carême. *Voir le bulletin paroissial mensuel.*

Par ailleurs, la Fraternité Saint-Pierre en France organise différentes retraites durant l'année, pour tous les âges et toutes les personnes.

Renseignements et inscriptions : www.oeuvredesretraites.fr

Confraternité Saint-Pierre

Soutenir la mission et les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre par un engagement de prière quotidien.

Renseignements et inscriptions : www.confraternite.fr

Autres activités

D'autres activités paroissiales sont ponctuellement proposées. Retrouvez toutes les informations dans le bulletin paroissial ou sur notre site www.fssp-bordeaux.fr

Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Eglise : « Les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités » (CEC n°2043).

Pour nous aider : suivez les indications ci-dessous ou allez directement sur notre site internet : fssp-bordeaux.fr

- Par des dons ponctuels² • Par un virement régulier (cf. formulaire ci-dessous)
- Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don³. Pour un don ou un virement régulier à la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.

ORDRE DE VIREMENT

A RETOURNER A VOTRE BANQUE, ACCOMPAGNE D'UN RIB

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de bien vouloir
virer, le de chaque mois, la somme de €
à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au/...../..... (inclus),
sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux - 115, rue Quintin, 33000 Bordeaux
CL Bordeaux Barrière de Pessac

Banque : 30002 Guichet : 01856 - COMPTE : 0000079278A - Clé RIB : 37

IBAN : FR46 3000 2018 5600 0007 9278 A37

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

PARTIE A RETOURNER A LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

115 rue Quintin, 33000 Bordeaux

Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.

M., Mme, Mlle, (nom et prénom) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel : @.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de €

² Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux ».

³ Dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



Eglise Saint-Bruno

MESSES

Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
- 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

Semaine

- Lundi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Mardi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Mercredi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Jeudi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Vendredi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Samedi : 12h00.

ADORATION DU ST-SACREMENT

- Jeudi de 15h00 à 18h30, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois (*sauf juillet et août*), de 20h00 à 22h00.

CONFESSIONS

- Les dimanches et fête d'obligation, habituellement durant les Messes à l'exception de la Messe de 12h15.
- Du lundi au vendredi : de 18h30 à 19h00.
- Samedi : de 11h30 à 12h00.
- Mardi et vendredi : de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Jeudi : de 15h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois, de 20h00 à 22h00 (*sauf juillet et août*).

PERMANENCES DES PRETRES A L'EGLISE

- Mardi et vendredi de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Jeudi de 15h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.

Messe à la basilique Notre-Dame d'Arcachon les dimanches et fêtes à 18h00, jusqu'à la Toussaint

Fraternité Saint-Pierre

www.fssp-bordeaux.fr

Abbé Benoît de Giacconi, *chapelain*
06 62 28 81 92
abdgp@hotmail.fr

Abbé Martin Daniélou
06 19 02 46 91
martindanielou@hotmail.com

Abbé Guillaume Loddé
06 65 54 06 91
abelodde@yahoo.fr

Abbé Felipe Perez, *diacre*
06 61 87 85 53
felipepl1@hotmail.com